

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOULEC'H DU MARDI 1^{ER} FEVRIER 2011

MAINTIEN EN FONCTION D'UN ADJOINT SANS DELEGATION

Le Maire a tout d'abord proposé que ce premier point à l'ordre du jour fasse l'objet d'un vote à bulletins secrets. Les conseillers, à l'unanimité, ont approuvé cette proposition.

Le Maire a ensuite rappelé aux conseillers qu'il a retiré la délégation de fonction d'adjointe aux affaires sociales à Brigitte LECUYER en raison des différends et des dissensions persistants entre Brigitte LECUYER et les membres de la municipalité, ce qui nuisait à la bonne marche de l'administration communale. Le Maire a précisé que les adjoints l'ont soutenu dans cette démarche.

Après un débat au cours duquel plusieurs conseillers ont tenu à s'exprimer sur ce sujet, le Maire a posé la question à laquelle doivent répondre les membres du conseil municipal : « Etes-vous pour ou contre le maintien en fonction de Madame Brigitte LECUYER en qualité d'adjointe sans délégation ? » Les conseillers ont voté, à la majorité des voix, contre son maintien en qualité d'adjointe (12 contre, 3 pour et 2 abstentions).

Ce vote permettra aux conseillers, lors d'une prochaine séance de conseil municipal, d'élire un nouvel adjoint.

Brigitte LECUYER, après avoir remercié les personnes qui l'ont soutenue, a quitté la salle du Conseil Municipal.

REVISION DU PLU

Jean ROUXEL a fait le point sur ce dossier qui est suspendu en attendant l'achèvement d'études complémentaires : le zonage d'assainissement, le schéma d'assainissement des eaux pluviales, le recensement du bocage et le recensement des zones humides actuellement en cours de réalisation avec l'Association Vallée du Léguer.

Le Maire a également évoqué une réunion en présence du Sous-Préfet et des services de l'Etat. Une cartographie des zones constructibles a été élaborée dans toutes les communes soumises à la Loi Littoral. L'extension de l'urbanisation ne sera possible qu'au Yaudet, au Bourg, à Bel Air et la densification sur une partie de St Dréno et à Kerjean.

QUESTIONS DIVERSES

- 1) **Réception des travaux à l'école** : Elle est prévue le 3 février, des réserves ayant été émises lors de la dernière réunion.
- 2) **Commission « site internet »** : elle se réunira le jeudi 3 février à 18 H en Mairie. Martine LETELLIER a demandé à intégrer cette commission.
- 3) **Commission « finances »** : le jeudi 10 février à 18 H (étude des demandes de subventions)
- 4) **Prochain conseil municipal** : le mardi 15 février à 20 H 30
- 5) **Formations à l'utilisation du défibrillateur** : un défibrillateur a été installé à l'extérieur de la salle des sports. Des formations seront organisées du 22 au 24 février à l'intention du personnel, des responsables d'association et des élus.